

ARTICLE TROISIÈME

FONCTIONS DU SACRISTAIN

(Objets à préparer pour la Veillée pascale)

1. — À la sacristie :

A. S'IL N'Y A PAS DE MINISTRES SACRÉS :

- La CHASUBLE, l'ÉTOLE et le MANIPULE DE COULEUR BLANCHE : pour la messe ¹ ;
- La CHAPE et l'ÉTOLE VIOLETTES : pour l'office ;
- Le CORDON, l'AUBE et l'AMICT : par-dessus la chape et l'étole violettes ;
- La BARRETTE : près des ornements ;
- La CROIX DE PROCESSION ;
- L'ENCENSOIR VIDE ;
- La NAVETTE CHARGÉE D'ENCENS ;
- Le BÉNITIER avec de l'EAU BÉNITE et l'ASPERSOIR ;
- Un PLATEAU avec les CINQ GRAINS D'ENCENS ² ;
- Un STYLET ³ : dans le plateau avec les grains d'encens ;
- Les FLEURS : à mettre sur l'autel avant la messe ;
- Le VOILE HUMÉRAL BLANC et l'OMBRELLE : pour le transport du saint Sacrement ⁴ ;
- Les FLAMBEAUX : pour la messe ;

B. S'IL Y A DES MINISTRES SACRÉS :

1. Pour le célébrant :

- La CHASUBLE, l'ÉTOLE et le MANIPULE DE COULEUR BLANCHE : pour la messe ;
- La CHAPE et l'ÉTOLE VIOLETTES, le CORDON, l'AUBE et l'AMICT ⁵ ;
- La BARRETTE : près des ornements.

2. Pour le diacre :

- Le MANIPULE BLANC ⁶ ;
- La DALMATIQUE et l'ÉTOLE VIOLETTES, le CORDON, l'AUBE et l'AMICT ;
- La BARRETTE : près des ornements.

1. Si l'espace fait défaut, on place les ornements blancs sous la chape violette.

2. Les grains d'encens doivent être renouvelés chaque année (voir page 172).

3. Ce stylet (*genre « poinçon »*) devrait mesurer environ cinq ou six pouces afin d'être facile à manier ; il faut éviter d'employer un clou, une aiguille, un couteau ou une alène.

4. Le transport du saint Sacrement se fera après la messe.

5. On place ces ornements par-dessus les ornements blancs.

3. Pour le sous-diacre :

- La TUNIQUE et le MANIPULE DE COULEUR BLANCHE : pour la messe ;
- La TUNIQUE VIOLETTE, le CORDON, l'AUBE et l'AMICT ⁷ ;

4. Pour les servants :

- La CROIX DE PROCESSION ;
- Le BÉNITIER avec de l'EAU BÉNITE et l'ASPERSOIR ;
- L'ENCENSOIR VIDE ;
- La NAVETTE CHARGÉE D'ENCENS ;
- Un PLATEAU avec les CINQ GRAINS D'ENCENS ;
- Un STYLET : dans le plateau avec les grains d'encens ;
- Les CHANDELIERS DES ACOLYTES : si on ne fait pas la bénédiction des Fonts baptismaux ⁸ ;
- Les FLAMBEAUX : pour la messe.

5. Pour le transport du saint Sacrement ⁹ :

- Le VOILE HUMÉRAL BLANC ¹⁰ ;
- L'OMBRELLE ;
- DEUX FLAMBEAUX ¹¹.

2. — À l'autel :

- La CROIX DE L'AUTEL ;
- SIX CHANDELIERS PRÉCIEUX : avec CIERGES DE CIRE BLANCHE (*non allumés*) ;
- Les TROIS NAPPES habituelles ;
- DEUX PAREMENTS : un BLANC en dessous et un VIOLET par-dessus (*facile à enlever*) ;
- Le GRAND CHANDELIER PASCAL : au coin de l'évangile, près de l'autel.

Remarque : Pas de pupitre ni de missel ; pas de fleurs sur l'autel ni de tapis sur le marchepied (*jusqu'à la messe*). Le tabernacle est vide et fermé (*sans conopée*).

6. Pas d'autres ornements blancs pour le diacre : ils seront disposés, comme nous le dirons plus bas, à l'endroit de la bénédiction du feu nouveau.

7. On place ces ornements par-dessus les ornements blancs.

8. Si on fait la bénédiction de l'eau baptismale, les chandeliers des acolytes sont placés à la crédence.

9. Le transport du saint Sacrement se fera après la messe.

10. On pourrait aussi utiliser celui qui a servi à la messe.

11. Ceux de la messe pourraient servir.

3. — À la crédence :

UNE NAPPE : couvrant la crédence et tombant jusqu'à terre ;

Tout ce qu'il faut pour une messe chantée ou solennelle ;

Le CALICE et la PATÈNE : avec un PURIFICATOIRE, une HOSTIE, recouvert de son VOILE BLANC et de la BOURSE renfermant un CORPORAL¹ ;

Les BURETTES : sur leur PLATEAU ;

L'AIGUIÈRE avec son BASSIN ;

Un MANUTERGE ;

La CLOCHETTE ;

Les CANONS D'AUTEL ;

Le CONOPÉE BLANC (ou voile du tabernacle) ;

La CLEF DU TABERNACLE ;

Un CIBOIRE rempli d'HOSTIES ;

La NAPPE DE COMMUNION ;

La PATÈNE DE COMMUNION : s'il n'y a pas de ministres sacrés ;

Le PUPITRE DE L'AUTEL : recouvert de BLANC ;

Le MISSEL de la Semaine sainte : couvert de BLANC (pour l'*Exsultet* et la messe) ;

Un AUTRE MISSEL de la Semaine sainte : couvert de VIOLET² pour le célébrant ;

Un TROISIÈME MISSEL de la Semaine sainte : pour le lecteur des Leçons³ ;

Un LIVRE où se trouve le texte français de la rénovation des promesses du baptême⁴ ;

Les CHANDELIERS DES ACOLYTES (*non allumés*) : si on fait la bénédiction de l'eau baptismale⁵ ;

L'ÉTOLE et la CHAPE BLANCHES : pour le célébrant⁶.

Remarque : On couvre tous ces objets avec le voile huméral blanc puis, par-dessus ce voile, on met le voile huméral violet. Dans le rite simple, on étend le voile violet seulement.

4. — Au milieu du chœur, devant l'autel :

Le SUPPORT destiné à recevoir le CIERGE PASCAL⁷ ;

Un GRAND PUPITRE : recouvert d'un VOILE BLANC AMOVIBLE, placé en face du cierge pascal (2

1. S'il n'y a pas de ministres sacrés et si le servent ne peut apporter le calice à l'autel au moment de l'Offertoire, le sacristain le placera lui-même immédiatement avant la messe pendant que le célébrant se revêt des ornements blancs à la sacristie.

2. Si l'on n'avait que deux missels, on en placerait un à l'endroit où l'on bénit le feu nouveau ; on l'apporterait ensuite à la crédence du chœur.

3. On pourrait aussi se servir d'un livre des Leçons ou du présent cérémonial : nous y donnons le texte des Leçons à la page 239.

4. Le présent cérémonial pourrait servir : nous y donnons le texte à la page 233.

5. Si on ne fait pas la bénédiction de l'eau baptismale, les chandeliers des acolytes sont à la sacristie.

6. Si l'on administre le baptême au baptistère, on prépare la chape et l'étole blanches non à la crédence, mais au baptistère.

trois pieds environ) du côté de l'épître, de façon que le ministre qui chante l'*Exsultet* ait le cierge en face de lui, l'autel à sa droite, et la nef à sa gauche.

5. — À la banquette :

La BARRETTE du sous-diacre : placée à l'endroit où ce ministre s'assoit⁸.

6. — En lieu convenable :

En lieu convenable, c'est-à-dire à la sacristie, si elle est rapprochée, ou dans le chœur, à l'écart, on prépare :

a) Pour la bénédiction de l'eau baptismale :

La CUVE : DÉCEMMENT ORNÉE et REMPLIE D'EAU à bénir⁹ ;

Une PETITE TABLE : recouverte d'une NAPPE BLANCHE ; sur cette table, on met :

Le VASE VIDE : pour la réserve d'eau baptismale ;

Un AUTRE VASE PLUS PETIT : pour puiser l'eau ;

Les AMPOULES DU SAINT CHRÊME (S.C.) et de l'HUILE DES CATÉCHUMÈNES (O.S.) ;

Un BÉNITIER VIDE avec l'ASPERSOIR¹⁰ ;

Le MISSEL contenant les prières de la bénédiction des Fonts ;

Un GRAND PUPITRE : (*tout près de la table*), pour soutenir le livre pendant la bénédiction des Fonts¹¹ ;

L'AIGUIÈRE et son PLATEAU ;

DEUX SERVIETTES : une pour le célébrant et une autre pour essuyer le cierge pascal ;

Un PLATEAU : contenant de la MIE DE PAIN, du CITRON et un PEU D'OUATE.

b) Pour la collation du baptême, s'il y a lieu :

Le RITUEL ;

Des BOULES D'OUATE ;

Du SEL BÉNIT ;

Un BASSIN D'ARGENT : pour recevoir l'eau baptismale ;

7. Ce support doit être différent du chandelier pascal, mais assez élevé pour permettre au cierge pascal de dominer suffisamment les assistants, sans être toutefois de la taille du chandelier pascal, lequel reste à sa place habituelle au coin de l'évangile.

8. La banquette devrait être recouverte d'une housse blanche, et, par-dessus, d'une housse violette facile à enlever.

9. Cette cuve sera installée près du cierge pascal, du côté de l'épître, au début des Litanies. Si elle est lourde et difficile à transporter, on pourra la placer sur un support muni de roulettes. On conseille d'ornez de façon convenable cette cuve où sera bénite l'eau baptismale, afin de mettre en valeur les rites et les prières.

10. Si l'on ne possède qu'un bénitier, on prendra celui qui a servi pour la bénédiction du feu nouveau au début de l'office, et qu'on aura préalablement vidé.

11. Celui de l'*Exsultet*, dépouillé de son voile blanc, pourrait servir.

Une SERVIETTE : pour essuyer la tête du nouveau baptisé ;

Un VOILE BLANC ;

Un CIERGE.

Remarque : Si la bénédiction de l'eau baptismale se fait au baptistère, on y prépare tous ces objets. Si l'on doit administrer le baptême au baptistère, l'étole et la chape blanches du célébrant sont préparées non à la crédence, mais au baptistère.

7. — À l'endroit de la bénédiction du feu nouveau :

En arrière de l'église, ou à l'endroit le plus favorable pour que les fidèles puissent suivre la cérémonie :

a) Sur une table recouverte d'une nappe blanche, on prépare :

Un RÉCHAUD : avec des CHARBONS ALLUMÉS ;

Des PINCETTES : pour prendre les charbons ;

Le CIERGE PASCAL : couché sur la table¹ ;

Une MÈCHE (ou un petit cierge), avec des ALLUMETTES ou un BRIQUET ;

Les CIERGES DE LA PROCESSION : pour le clergé et les servants.

b) À gauche de cette table :

Un MISSEL DE LA SEMAINE SAINTE posé sur un GRAND PUPITRE sans voile ;

c) Sur une autre table recouverte d'une nappe blanche, on prépare :

La DALMATIQUE et l'ÉTOLE DIACONALE BLANCHES (par de manipule).

8. — Dans l'église :

Dans l'église, on n'allume que les lumières indispensables ; on éteindra tout, si possible, pendant la bénédiction du feu, pour que le cierge pascal soit la première lumière entrant dans l'église.

9. — Conseils pratiques :

a) Tous ces préparatifs doivent être faits dans les heures qui précèdent la cérémonie de la soirée, et non dans la matinée. Si le reposoir n'a pas été défait la veille après l'office, on s'empressera de tout faire disparaître au début de la journée du Samedi saint.

b) Immédiatement avant le commencement de la cérémonie, le sacristain allumera le réchaud avec du feu tiré de la pierre ou d'un briquet.

1. On pourrait aussi fixer le cierge pascal sur un support près du lutrin. Nous ne jugeons pas opportun d'apporter le cierge pascal processionnellement de la sacristie : il convient de ne le montrer qu'une fois allumé et béni (cfr M. NOÏROT, dans *l'Ami du clergé*, (62), 20 mars 1952, p. 187).

2. Si l'on ne possède qu'un bénitier, le sacristain le rapportera

c) Au commencement de la Veillée pascale, on ne laissera allumées dans l'église que les lumières indispensables. On les éteindra toutes, si possible, avant la procession du *Lumen Christi* ; on ne les rallumera qu'après le troisième *Lumen Christi*. Immédiatement avant la messe, pendant que le célébrant se revêt à la sacristie, on allumera les cierges et les lumières de l'autel.

d) Après la bénédiction du feu nouveau, le sacristain rapportera au chœur :

La DALMATIQUE et l'ÉTOLE VIOLETTES : il les déposera sur la crédence ;

La BARRETTE DU DIACRE (ou du célébrant) : il la déposera sur la banquette ;

Le BÉNITIER qui a servi à la bénédiction du feu nouveau² ;

Le LIVRE ayant servi à la bénédiction du feu nouveau³.

e) Pendant la procession au baptistère, le sacristain enlève tout ce qui a servi à la bénédiction de l'eau baptismale.

f) Pendant la dernière partie des litanies, alors que le célébrant se revêt pour la messe, le sacristain fait les préparatifs suivants :

Il allume les cierges et les lumières de l'autel et dispose les fleurs sur les gradins ;

Il enlève le parement violet de l'autel ainsi que le voile huméral violet qui couvre la crédence ;

Il dispose le pupitre, le missel ouvert et les canons sur l'autel ;

Il porte le cierge pascal sur son chandelier près de l'autel, et enlève le piédestal du milieu du chœur ;

Il enlève la housse violette de la banquette ;

Il met les tapis à l'autel et devant la banquette ;

Il transporte à la sacristie tous les ornements violets qui sont au chœur.

Remarque : Vu le temps réduit dont il dispose, le sacristain se fera aider par des clercs, en ayant soin d'assigner à l'avance la tâche de chacun. Il faut que tout soit terminé avant l'entrée du célébrant.

g) Quand le célébrant a entonné le *Gloria in excelsis Deo*, le sacristain découvre les statues et les images de l'église.

h) Après la messe, il prépare tout ce qu'il faut pour le transport du saint Sacrement à l'autel principal : CIERGES ALLUMÉS, CORPORAL ÉTENDU, CLEF DU TABERNACLE, SURPLIS, ÉTOLE et VOILE HUMÉRAL DE COULEUR BLANCHE, L'OM-BRELLE et la CLOCHETTE.

3. Il le déposera sur la crédence (si l'on ne doit pas faire la bénédiction de l'eau baptismale), ou sur la table avec les saintes Huiles, mais en le vidant au préalable (si l'on béni l'eau baptismale).

3. Il le déposera sur la crédence, à moins qu'on n'en ait pas besoin.